



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **LONGPONT**

### Séance du 08.06.2020

|   |                 |                |
|---|-----------------|----------------|
| <b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>   |                 |                |
| <b>DEPARTEMENT AISNE</b>  |                 |                |
| <b>Nombre de membres</b>  |                 |                |
| <b>En<br/>exercice</b>  | <b>Présents</b> | <b>Votants</b> |
| 11  | 10              | 11             |
| <b>Date de convocation : 30.05.2020</b><br><b>Date d'affichage : 30.05.2020</b> |                 |                |

Le huit juin deux mille vingt à 19 h, le Conseil Municipal de Longpont, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, et dans les conditions exceptionnelles du COVID 19 10 Hameau de la Grange sous la présidence de M. Gilles DAVALAN, Maire.

**Présents** : Mmes Verdun Isabelle – Carole Siekaniek – Julia Lison  
MM Gauthier Thierry – Delbende Bruno - Thevenon Patrice – Duval Jean-Pierre – de la Bouillerie Patrice – Courtier Antoine –

**Absent excusé** : Moquet Edouard

**Pouvoir** : Monsieur Edouard Moquet donne pouvoir à Monsieur Antoine Courtier

**Secrétaire** : **Thierry GAUTHIER**

### 01 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25.05.2020

Le compte rendu est voté à l'unanimité

### 02 Mise en place des commissions municipales

#### Commission travaux (le maire + 3 délégués)

Gilles Davalan - Edouard Moquet – Patrice de la Bouillerie – Antoine Courtier

#### Comité des fêtes

Association loi 1901, le maire rappelle qu'il est membre de droit au bureau, tous les habitants sont membres de l'association, Carole Siekaniek conseillère municipale est secrétaire. Tous les conseillers municipaux sont sollicités à chaque manifestation organisée.

#### Commission communication (le maire +1 titulaire + 1 suppléant)

3 candidats se présentent à cette commission.

Patrice Thévenon et Jean-Pierre Duval – délégués titulaires

Isabelle Verdun – déléguée suppléante.

Après vote à bulletin secret pour le poste de titulaire

Patrice Thévenon 6 voix

Jean-Pierre Duval 5 voix

Patrice Thévenon est élu titulaire

Isabelle Verdun – est élue suppléante

Jean-Pierre Duval demande à prendre la parole et annonce sa démission du conseil municipal. Il quitte la séance à 19 h 25.

#### Transformation école en salle communale – séminaire (le maire + 2 délégués)

3 candidats se présentent à cette commission

Edouard Moquet- Thierry Gauthier – Carole Siekaniek

Après vote à bulletin secret

Edouard Moquet 4 voix – Thierry Gauthier 9 voix – Carole Siekaniek 7 voix

Sont élus : Thierry Gauthier et Carole Siekaniek

#### CCID – commission communale des impôts directs

24 délégués sont présentés à la direction générale des finances publiques puis celle-ci désignera dans la liste six délégués titulaires et six délégués suppléants.

Cette commission se réunit une fois par an à la demande de la DGFIP pour statuer sur les modifications de fiscalité directe locale.

#### **Commission de contrôle électorale**

Cette commission se réunit une fois par an pour statuer sur les radiations et les inscriptions des électeurs avec un représentant nommé par le Sous-Préfet et un représentant nommé par le Procureur de la République et un représentant du conseil municipal. **Julia Lison** est retenue pour cette fonction.

#### **Commission embellissement et entretien de la commune**

(le maire + 2 délégués) Gilles Davalan Carole Siekaniek et Isabelle Verdun

Vote à l'unanimité

#### **Délégués des Hameaux**

Patrice de la Bouillerie – Hameau de Chavigny

Thierry Gauthier – Hameau de la Grille

Edouard Moquet – Hameau de la Grange

Antoine Courtier – Hameau de Beaurepaire

Vote à l'unanimité

### **03Délégués municipaux dans les Etablissements Public de coopération intercommunale**

#### **Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois (SESV)**

Titulaire : Gilles Davalan

Suppléant : Isabelle Verdun

Vote à l'unanimité

#### **Union des secteurs d'énergie du Département de l'Aisne (USEDA)**

Titulaire : Thierry Gauthier

Suppléant : Patrice Thévenon

Vote à l'unanimité

#### **Syndicat du bassin versant de l'Ourcq et du Clignon**

Titulaire : Patrice de la Bouillerie

Suppléant : Gilles Davalan

Vote à l'unanimité

#### **Agence Gestion Développement Informatique (AGEDI)**

Titulaire – Gilles Davalan

Vote à l'unanimité

### **04Vote des indemnités du Maire et des Adjoint.**

A compter de la date d'installation du conseil, le maire propose au conseil municipal d'attribuer les indemnités du maire et des adjoints prévue par la réglementation comme suit :

Gilles Davalan – Maire – Taux maximal en % IBT = 25.5 soit 50 %

Patrice Thevenon – Premier Adjoint – Taux maximal en % IBT = 9.9 soit 30 %

Bruno Delbende – Deuxième adjoint – Taux maximal en % IBT = 9.9 soit 30 %

Le conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité cette proposition.

### **05Autorisation permanente d'encaissement des chèques**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'encaisser et de remettre au Trésor Public les chèques de recettes. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'autorisation permanente d'encaisser les recettes par chèque pour la commune.

### **06Autorisation permanente de poursuites donnée au comptable du Trésor Public**

Le Maire propose d'accorder une autorisation permanente de poursuites au comptable du Centre des Finances Publiques de Villers-Cotterêts pour les mises en demeure, les SATD, à partir de 30-130 euros, les saisies à partir d'un seuil de 500 euros pour la durée du mandat actuel et ce pour le budget communal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré donne son accord à l'unanimité

### **07Décision Modificative Budgétaire n°2**

Le Maire-Adjoint annonce l'encaissement de la taxe de séjour sur le budget communal au nom du département il convient donc de reverser la somme comme suit :

Chap. 011 – article 615221 : -128 €

Chap. 014 – article 7398 : +128 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative.

**08Recrutement Secrétaire de Mairie**

Vu la délibération du 03 mars 2010 portant recrutement d'une secrétaire de mairie – rédacteur territorial

Considérant le départ en retraite de la secrétaire de mairie au 1<sup>er</sup> août 2020

Il convient de recruter une nouvelle secrétaire de mairie – dans la grille de la fonction publique territoriale Rédacteur territorial sur une base horaire de 10 heures par semaine avec possibilité d'heures complémentaires.

Le recrutement sera effectif à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré donne son accord à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette embauche.

Questions diverses

Il a été abordé le feu au point de déchets verts route de Chavigny et sa fermeture.

Prochain conseil municipal mercredi 16 septembre 2020 à 20 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 50